

# United Nations Nations Unies

**Titre du poste :** Responsable de la sélection et du recrutement du personnel de police, P-3

**Entité :** Section de la Sélection et du Recrutement

**Lieu d'affectation :** NEW YORK

**Délai de dépôt des candidatures :** 08/03/2024 - 07/06/2024

**Avis de vacance de poste numéro :** DPO/SEC2401P/P-3/05

**Valeurs fondamentales de l'ONU : Intégrité, professionnalisme, respect de la diversité**

## **Structure administrative et rattachement hiérarchique :**

Ce poste relève de la Section de la sélection et du recrutement, rattachée à la Division de la police, qui fait partie du Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité (Département des opérations de paix). Le(la) titulaire relève directement du(de la) Chef(fe) de Section.

La Division de la police a pour attributions générales de diriger efficacement les composantes Police des opérations de paix et des missions politiques spéciales, de renforcer les orientations stratégiques, la planification et la gestion des composantes Police des opérations de paix et de promouvoir une compréhension commune par toutes les parties prenantes des orientations futures des activités de police menées dans le cadre des opérations de paix. Des renseignements complémentaires sont accessibles à l'adresse <https://police.un.org/en> (en anglais).

## **Fonctions et responsabilités :**

Dans les limites des pouvoirs qui lui sont délégués, le(la) titulaire s'acquitte des fonctions suivantes :

- Effectuer une sélection, un recrutement et une rotation efficaces et opportuns du personnel de police pour les missions sur le terrain, y compris les unités de police constituées.
- Élargir le vivier de candidats qualifiés pour les postes de personnel de police, développer une liste basée sur les compétences pour le personnel de police supérieur, collaborer et coordonner avec le Département du soutien aux missions, les États membres et les pays contributeurs de police (PCP) sur toutes les questions liées au déploiement, à la prolongation et à la rotation du personnel de police.
- Effectuer une évaluation substantielle des candidats pour évaluer leur adéquation en analysant les curriculum vitae, en faisant le tri des candidats et en menant des entretiens par téléphone ou vidéoconférence.
- Élaborer des stratégies de prolongation et de rotation pour répondre à la demande de personnel de police et d'unités constituées sur le terrain ; établir des plans de rotation échelonnée en coordination avec les missions sur le terrain et les États membres pour assurer la continuité et une force stable afin d'atténuer l'impact potentiel négatif sur la mise en œuvre du mandat de la mission et la sécurité, tout en veillant au strict respect des politiques établies d'évaluation des performances pour toute demande de prolongation.
- Coordonner et veiller à la délivrance des autorisations médicales par la Division des services médicaux de l'ONU pour les officiers de police avant leur

déploiement en mission sur le terrain ; surveiller et mettre à jour le mécanisme de suivi médical pour le personnel de police.

- Gérer et participer aux équipes d'assistance et d'évaluation de la sélection (SAAT) et aux équipes d'assistance des unités de police constituées (FPAT) ; organiser et participer aux visites de pré-déploiement dans les États membres.

### **Compétences :**

**Professionalisme :** Aptitude à cerner les problèmes, à proposer diverses options, à dégager des conclusions et formuler des recommandations. Aptitude à appliquer dans les environnements de travail les règles, procédures, politiques et directives de l'Organisation en matière de ressources humaines et à rédiger des rapports sur des décisions administratives essentielles ou à justifier celles-ci. Agir pour des motifs professionnels plutôt que personnels ; persévérer face aux obstacles et aux difficultés ; garder son calme dans les situations de crise ; apporter à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés. Prendre la responsabilité de transversaliser la problématique femmes-hommes et d'assurer l'égalité de participation des femmes et des hommes dans toutes les activités.

**Aptitude à planifier et organiser :** Définir clairement des buts compatibles avec les stratégies convenues ; hiérarchiser les activités et tâches prioritaires ; modifier les priorités en fonction des besoins ; prévoir suffisamment de temps et de ressources pour mener sa tâche à bien ; tenir compte des risques et des imprévus dans la planification ; suivre l'exécution des plans et les modifier s'il y a lieu ; tirer le meilleur parti du temps dont on dispose.

**Esprit d'équipe :** Collaborer avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'Organisation ; solliciter les apports, apprécier à leur juste valeur les idées et la compétence de chacun et être prêt à apprendre de lui ; faire passer l'intérêt de l'équipe avant son avantage personnel ; accepter les décisions finales du groupe et s'y plier, même si elles ne cadrent pas parfaitement avec sa position propre ; partager les réussites de l'équipe et assumer sa part de responsabilité dans ses échecs.

### **Qualifications exigées :**

**Formation :** Diplôme universitaire avancé (master ou équivalent) en droit, justice pénale, sciences de la police, administration et gestion de la police ou dans un autre domaine connexe. La graduation d'une académie de police certifiée ou d'une institution similaire de formation en application de la loi est requise. Un diplôme universitaire de premier cycle, associé à des qualifications académiques pertinentes et une expérience qualifiante, peut être accepté en remplacement du diplôme universitaire avancé.

### **Expérience :**

Cinq ans d'expérience au sein d'un service de police national actif, avec le grade de commandant ou Inspecteur Chef, ou un grade équivalent, dont trois années d'expérience pratique dans l'administration et le recrutement de la police ainsi que dans la formulation de politiques pertinentes sur des thèmes spécifiques, sont requis. Une expérience en maintien de la paix ou dans un contexte international est souhaitable.

### **Connaissances linguistiques :**

L'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat des Nations Unies. Pour le poste annoncé, une maîtrise de l'anglais (à l'oral et à l'écrit) est requise. La connaissance d'une autre langue officielle de l'ONU est souhaitable.

### **Méthode d'évaluation :**

Il convient de noter que, dans le cadre de l'évaluation de votre candidature pour ce poste, il se peut que l'on vous demande de participer à des exercices d'évaluation des connaissances par écrit, qui pourraient être suivis d'un entretien axé sur les compétences en fonction des résultats du test.

**Avis particulier :**

La diffusion de cette offre d'emploi est limitée aux États membres. Seuls les agents de police actuellement en service dans leur service national et ayant reçu l'autorisation de leurs autorités nationales pour postuler à cette offre d'emploi seront pris en considération.

La nomination est limitée au service au sein du Département des opérations de maintien de la paix, sur des postes financés par le compte de soutien aux opérations de maintien de la paix nécessitant un service actif de police. Pendant leur mandat, les agents détachés ne peuvent pas être transférés ou réaffectés à d'autres postes au sein du DPO ou du Secrétariat de l'ONU. Il convient de noter que les candidats retenus se verront proposer une nomination à durée déterminée de deux ans qui, en fonction des performances et des besoins opérationnels, pourra être prolongée d'une troisième année, voire dans des circonstances exceptionnelles, d'une quatrième et dernière année.

Les agents de police en service actif actuellement détachés en vertu d'un contrat de l'ONU ne sont pas éligibles pour postuler ou être nommés à un autre poste détaché à l'ONU tant qu'ils ne seront pas séparés d'au moins un an de leur dernier détachement au titre d'un contrat de l'ONU avec le Secrétariat de l'ONU. Par conséquent, la nomination de policiers en service actif actuellement détachés en vertu d'un contrat de l'ONU ne sera pas prise en considération.

Les candidatures de femmes sont fortement encouragées.